

## CHARTE DU RANDONNEUR

**Respecter en tous moments les consignes en cours sur le COVID 19**

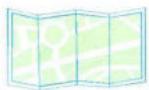
### **- respecter les consignes des animateurs relatives à la sécurité du groupe**

-sur la route marcher sur **le bas-côté GAUCHE** (sauf exception suivant configuration de la route) et les uns derrière les autres

-traverser en ligne (tous en même temps et rapidement)

-emprunter **obligatoirement** les passages protégés, les trottoirs et les bas cotés

#### Comportement pendant la randonnée



##### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



##### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



##### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



##### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



##### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



##### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



##### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attelé, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



##### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit **privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez

Je soussigné .....

avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et m'engage à les respecter

le .....

signature